

COMPTE RENDU : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 NOVEMBRE 2020 à 10 h 00.

L'an deux mil vingt, le dix-neuf novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Lemainville, régulièrement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Sébastien DAVILLER, Maire.

Présents : Mme MONIN Marie-Noëlle.

Mrs PEIGNIER Régis – VIARD Mickaël – SOMMA Laurent – DUSSAUCY Mickaël - FLEURY Gérard – GEGOUT Stéphane – GENOT Bruno – MAILLARD Sylvain.

Absente excusée : Mme Natacha HOTTE

M. Laurent SOMMA a été nommé secrétaire.

Approbation du compte-rendu du 19 octobre 2020 à l'unanimité.

Délibération N°030/2020 : « ETAT ASSIETTE FORET COMMUNALE ».

Le Maire donne lecture de l'état d'assiette de la forêt communale :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- 1- Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté.
- 2- Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2021 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées ci-après.
- 3- Pour les coupes inscrites, fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2021.
 - Vente des futaies de la coupe façonnées et bois de chauffage réservé aux particuliers (essence diamètre minimum à 1,30m – toutes 35cm)
 - Fixe la taxe d'affouage à 10€
 - Vente en bois façonné de tous les produits (unités de gestion parcelles n°14 et 13).

Délibération N°031/2020 : « ONF : COUPE PARCELLE N°7 ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire a signé tous documents relatifs pour la coupe, parcelle n°7 attribuée à M. RUER Laurent.

- Abattage = 11,40€/HT

Débardage = 8,70€/HT

Délibération N°032/2020 : « VOTE SUBVENTION 2020 ».

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, a attribué les subventions 2020 comme suit :

- Téléthon 2020 = 100€

Questions diverses :

- **Comité des fêtes** : validation des statuts transmise en Préfecture.
- **Resto Mômes** : information faite par le Maire sur la situation de l'association.
- **Aînés** : En raison de la crise du « COVID » le repas des aînés ne pourra avoir lieu cette année. La municipalité se renseigne en vue de livraison d'un repas.
- **Saint Nicolas** : le comité des fêtes prépare une surprise pour les habitants.

- Apiculteur : le conseil municipal propose de prêter des petites zones à un habitant du village pour positionner ses ruches.
- Relais vêtement : La commune va se renseigner auprès des services de la CCPS concernant le tri des vêtements (benne relais).
- Décorations de Noël : l'équipe fleurissement fait appel aux bonnes volontés pour décorer le village à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- Employés municipaux : une carte cadeau pour l'employé communal et la secrétaire de mairie leur sera offerte.

Clôture de la séance à 23 h 00

Le Maire,

S. DAVILLER

